

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 2 (1866)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

2^e année.



MAI 1866.

N^o 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotté, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguét.

SOMMAIRE : Coup d'œil sur la marche de la Société des instituteurs et de son organe. — De la méthode : Mgr Dupanloup et le P. Girard. (Fin). — De l'enseignement des sciences naturelles. (Suite). — Géographie. — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire. — Poésie.

COUP D'OEIL SUR LA MARCHE DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS ET DE SON ORGANE L'ÉDUCATEUR.

Le Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande, réuni à Fribourg, le 25 mars, a fixé au lundi 6 août l'assemblée générale qui, en vertu de la décision prise à Neuchâtel, il y a deux ans, doit avoir lieu dans cette ville. Un grand nombre d'instituteurs des diverses parties de la Suisse française ont annoncé vouloir prendre part à cette réunion. Les trois questions posées pour cette séance sont à l'étude depuis longtemps et nous ne doutons pas qu'elles ne soient traitées avec la solidité et sous la forme désirable. En modification de ce qui avait été communiqué par la circulaire insérée dans le N^o 3 de *l'Éducateur*, le Comité central, pour éviter les difficultés que présenterait le choix des meilleurs Mémoires dont la brièveté du temps ne permettra la lecture

qu'en nombre très restreint, a décidé de nommer un Rapporteur pour chacune des questions du programme et de les prendre hors du canton de Fribourg. Le Rapporteur, chargé d'examiner les Mémoires, ne devra pas se borner à en faire une sèche analyse, mais devra en donner des extraits, en citer des passages de manière à faire ressortir les côtés saillants et caractéristiques de chaque Mémoire. Ce rapport demandant une étude considérable du sujet et un travail pénible et difficile, le Comité central a décidé qu'il serait alloué une indemnité à chaque Rapporteur.

La marche active et prospère de la Société a exercé une heureuse influence sur la vie du journal. Le nombre croissant des abonnés et des collaborateurs nous est un sûr garant que la création de l'*Educateur* a répondu à un besoin réel de la classe enseignante et du public éclairé de notre pays. Cela ne veut pas dire sans doute que l'*Educateur* plaise à tout le monde. Nous avons la preuve du contraire dans le reproche qui a été fait à notre feuille de favoriser l'*indifférentisme religieux*, parce que l'*Educateur* ne porte pas le cachet confessionnel. On a fait dans le temps le même reproche au P. Girard. On ne connaît pas chez nous la tendance *irénique* ou de conciliation; elle a cependant inspiré en Allemagne des hommes illustres qui, pour être tolérants, n'avaient pas moins de foi que ceux qui les suspectaient d'indifférentisme et même de pis que cela.

Revue toute pacifique et vouée à la mission féconde d'éclairer et d'instruire, l'*Educateur*, comme tel, a en horreur cette effusion d'encre improductive qu'on nomme la *polémique*. Car il en est de la polémique comme de la controverse religieuse. Elle sépare de plus en plus les esprits, au lieu de les réunir. Aussi le prosélytisme le plus efficace est-il souvent de n'en pas faire. Il se fait tout seul en présence d'une noble et sainte cause cent fois mieux défendue par les beaux exemples que par d'irritants préceptes.

Il est toutefois des circonstances où l'homme le moins belliqueux peut se voir appelé à combattre pour sa légitime défense. Mais malheur à lui alors si, emporté par la chaleur du combat, il égratigne un peu fort ses adversaires, on l'appelle... méchant. Oui, méchant à la façon de cet animal dont on a dit :

Cet animal est très méchant.
Quand on l'attaque, il se défend.

Un journal, qui se publie à Romont et intitulé l'*Ami du Peuple*, a pris à partie plusieurs fois l'*Educateur*. Nous n'avons pas répondu grand'chose. Nous espérions toujours qu'on nous reconnaîtrait nos bonnes intentions et qu'on nous rendrait justice. Mais voici que, s'enhardissant de plus en plus,

L'*Ami du Peuple* fait un grief aux instituteurs de la Suisse française de s'être constitués en Société et voit dans cette association un épouvantail et une menace, sinon pour l'ordre social (on n'est pas encore allé jusque là), du moins pour ce qu'il appelle l'*autorité* communale et paroissiale. A l'appui de sa thèse, l'*Ami du Peuple* a accumulé, dans 4 ou 5 articles, un certain nombre de griefs que nous nous proposons d'aborder dans notre prochain numéro, les uns après les autres, et que nous essaierons de réfuter aussi *brièvement* que possible, en raison du peu d'intérêt que cette sorte de discussion doit présenter à une partie de nos lecteurs.

(A suivre.)

A. D.

LA MÉTHODE ET LES MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.

IV. DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE.

Mgr Dupanloup et le P. Girard.

(Suite et fin*).

Mais alors, dira-t-on, pourquoi la méthode du P. Girard, qui a pour elle la raison, l'expérience, la tradition, des autorités irrécusables, est-elle encore si peu en usage dans l'enseignement? Pourquoi les ouvrages classiques en portent-ils si rarement la trace?

Nous laissons répondre Bossuet :

« Nous voyons aussi clairement par les choses qui ont été précédemment dites que la paresse qui *crain*t la peine de considérer est le plus grand obstacle à bien juger. Ce défaut tient à l'impatience : car la paresse, toujours impatiente quand il faut penser tant soit peu, fait qu'on aime mieux croire que d'examiner, et que le second demande une recherche plus longue et plus pénible.

» Les conseils semblent toujours les plus longs aux paresseux : c'est pourquoi il abandonne tout, en s'accoutumant à croire quelqu'un qui le mène comme un enfant ou comme un aveugle. » (Bossuet, de la connaissance de Dieu et de soi-même.)

« Mal juger, a dit encore cet homme de génie, vient très souvent d'un vice de la volonté. »

A quoi nous ajouterons : Les idées du P. Girard n'ont pas prévalu encore chez nous parce que sa méthode exige du maître un travail sérieux et consciencieux ; il en est, hélas ! qui ont voué leur vie entière à l'œuvre de l'éducation et qui n'ont peut-être jamais ouvert un livre sur l'éducation. La faute est aux hommes, non à la méthode elle-même. On pourrait dire

(*) Voir les N^{os} 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

aussi bien que la religion, la morale, sont inutiles, parce que les préceptes n'en sont pas généralement suivis, et l'on aurait également tort.

Que l'on s'étonne donc moins si, pour la commodité des maîtres et des élèves, l'enseignement se réduit si souvent à un stérile recueil de préceptes et de règles que l'enfant apprend par cœur et que le maître fait réciter.

M. Cousin, ami du P. Girard, annonça (c'était en 1838) qu'il faudrait trente années pour faire prédominer dans les écoles françaises les vues et la méthode du Fénelon fribourgeois. Aurait-il prédit juste ?

Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que les premiers essais de cette méthode furent déjà en leurs temps accueillis avec une haute faveur par quelques-uns des membres les plus distingués de l'épiscopat français à qui ils avaient été soumis par le P. Girard lui-même. Étudiées aujourd'hui avec plus de calme et moins de prévention, les idées du célèbre Educateur sont par là même mieux comprises, car « le P. Girard appartient » en effet à toutes les opinions honnêtes, disait très bien M. Charles, l'honorable directeur de l'instruction publique, à l'inauguration de la statue » érigée au grand homme, le 23 juillet 1860; toutes peuvent s'autoriser » de son nom, le passé pour le bien qu'il a fait dans les limites qui lui » étaient assignées, le présent pour l'étendue de l'horizon qu'il ouvrait » devant lui, la religion dont il faisait la colonne de son édifice, le libéralisme qu'il n'envisageait que comme un moyen d'améliorer la condition » des enfants de Dieu. Mais il repoussait les fausses théories, les exagérations systématiques, les expérimentations téméraires, car il était trop » éclairé, doué d'un esprit trop supérieur pour en méconnaître l'inanité » et le danger, lui qui allait au fond des choses, ne croyait à une promesse que lorsqu'il en voyait la réalisation. » Il fut ainsi éclectique dans l'acception la plus élevée de ce mot en s'assimilant tout ce qu'il trouva ailleurs de bon, de juste, de vrai. C'est donc mal à propos qu'on a voulu en faire en quelque sorte le porte-drapeau d'un parti. Ce que nous avons cité textuellement de ses doctrines et de ses tendances en éducation doit suffire pour dissiper toute espèce de doute à cet égard. Déjà le jugement de la postérité se fait envers cette illustration de notre passé intellectuel. On ne se bornera plus au prochain jubilé centenaire à de pompeux mais stériles hommages devant un monument en bronze. S'il n'a pu voir de ses yeux la terre promise de ses vœux et de ses espérances, son œuvre du moins ne périra pas. Dans le pays qui a vu naître les Pestalozzi, les Fellenberg, les Niederer, les Naville, les Vinet, les Monnard, les Gauthey, M^{me} Necker de Saussure, etc., etc., ses arrières-disciples continueront à s'inspirer de sa pensée-mère.

C'est à cette pensée bien comprise que nous devons déjà les excellents ouvrages de M. Michel, professeur à l'école municipale de Turgot, à Paris. Cet éditeur intelligent du *Cours de langue maternelle* a popularisé en France les idées et la méthode du P. Girard et l'a même perfectionnée sur plusieurs points en y ajoutant d'excellents préceptes de son propre fonds. En apprenant à la jeunesse à chercher et à découvrir par elle-même ce qu'il est nécessaire qu'elle sache, cette méthode tient compte de la vocation future des élèves. Le moment vient bientôt en effet où l'on n'a plus à ses côtés l'aide d'un maître; il faut trouver dans ses seules ressources les moyens de discerner les vérités de toute nature, de les démêler des obscurités ou des erreurs qui les cachent, de triompher des obstacles qui en ferment l'accès. Les heureuses conséquences de cette méthode se font sentir non seulement dans l'étude de la langue maternelle, mais s'étendent à toutes les autres branches de l'instruction. Elle donne l'ordre à suivre pour réussir également dans les études de mathématiques, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, etc., etc. L'habitude de l'attention et de la réflexion dans l'art d'observer et de tirer de ses observations des conséquences justes, l'esprit d'ordre et de méthode, une conscience droite, une raison éclairée, une volonté énergique et persévérante: voilà en germe quelques-uns des progrès que l'avenir réserve à l'œuvre dont le P. Girard est le précurseur. Voilà ce qui fera, dans toutes les professions, dans toutes les carrières sociales, des *hommes* capables de remplir toujours leurs devoirs envers eux-mêmes, envers la famille et la patrie, envers la société et envers Dieu. L'école sera réellement alors l'apprentissage de la vie, selon l'une des maximes favorites du maître. *Non scholæ sed vitæ discendum.*

A. BOURQUI.

Auteurs consultés: Bénard, Cours de philosophie; Dictionnaire des sciences philosophiques, article *Education*; Mgr Dupanloup, de l'Education; P. Girard, Cours de langue maternelle; M. Michel, Cours de langue française; M. de Guimps, Philosophie de l'éducation, Schelling, Philosophische Werke.

SCIENCES NATURELLES.

DE L'ENSEIGNEMENT DE CETTE BRANCHE D'ÉTUDES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
AU POINT DE VUE INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉLÈVES.

(Suite.)

Après l'énoncé de ces principes, l'auteur du Mémoire N° 7 trace un programme de l'enseignement des sciences naturelles. Ce programme embrasse les rubriques suivantes représentant les diverses branches de l'histoire naturelle: I. Essai sur la formation géologique de notre globe. — II. Un coup

d'œil sur la terre au point de vue astronomique. — III. Notions de botanique. — IV. Zoologie. — V. Physique. — VI. Industrie. — Cette partie du programme, dont l'*Educateur* ne publie que les titres, est très étendue, de l'aveu de l'honorable auteur du Mémoire N° 7 lui-même. Et cependant il croit que ce vaste champ pourrait être traité convenablement dans une école primaire en 60 leçons: Notions géologiques, 1; leçons de sphère, 8; Botanique, 8; Zoologie, 13; Physique, 25; Industrie, 5, soit en deux ans, en y consacrant deux heures par semaine.

« Au reste, dit l'auteur, nous répétons ce que nous avons dit plus haut: »
» C'est à chaque instituteur de choisir dans ce qui peut faire l'objet de ses »
» leçons, les sujets qui intéressent le plus l'enfant selon ses connaissances et »
» ce qui peut lui être utile dans la carrière qu'il embrassera plus tard. »

Nous commençons aujourd'hui la publication du second Mémoire sur les sciences naturelles dont nous avons parlé et portant le N° 13. L'auteur de ce Mémoire commence par établir l'utilité, la nécessité de cette étude dans les écoles primaires, à condition qu'elle soit *bien enseignée*. Mais laissons parler notre collègue vaudois:

« Nous venons de le dire: pour porter de bons fruits, il importe que les sciences naturelles soient *bien enseignées*, autrement elles occasionneront la perte d'un temps très précieux; nous imposons à nos enfants un travail fatigant et inutile, qui leur inspire de l'aversion pour une étude qui, bien dirigée, serait pour eux pleine de charmes.

Développons cette idée. Nous disons à l'enfant que tous les corps sont poreux: l'éponge est poreuse, le bois est poreux, les pierres sont poreuses, les métaux mêmes sont poreux. Ce principe élémentaire de physique, énoncé ainsi dans toute sa crudité, intéresse fort peu l'élève; nous pensons même ne pas nous tromper en disant qu'il nous croit difficilement, car il se fait avec peine à l'idée que le fer est criblé d'une innombrable quantité de pores.

Mais appliquez ce principe à quelque chose de palpable, d'usuel, de pratique: vous exciterez bientôt la curiosité de l'enfant; sa surprise amènera la confiance, et vous verrez briller dans ses yeux le signe de la satisfaction et du plaisir. Ainsi, l'avez-vous bien convaincu qu'aucun être vivant ne saurait vivre sans air, et que la putréfaction des matières végétales et animales s'opère sous l'influence du même élément? prenez un œuf de poule et demandez-lui comment le poulet peut se développer dans sa prison en apparence rigoureusement close. Aussitôt plusieurs élèves vous répondront que c'est parce que l'air pénètre dans l'œuf par les pores de sa coquille. L'enfant, dès lors, n'aura nulle peine à comprendre que pour conserver les œufs longtemps frais et les empêcher de se pourrir, il suffit de boucher les petits trous dont la coquille est percée, ce à quoi l'on parvient en les enduisant avec de l'huile, de la graisse ou en les conservant dans de la

endre ou dans de l'eau de chaux, d'où l'on ne les retire qu'au moment où l'on veut s'en servir.

En parlant de la porosité, vous aurez l'occasion de parler du grand principe hygiénique de la transpiration, cet acte si indispensable à la santé. L'enfant sentira bien vite qu'il est nécessaire de maintenir la peau dans un état constant de parfaite propreté, afin que les pores, restant toujours ouverts, laissent le passage libre à la sueur. »

(A suivre.)

GÉOGRAPHIE.

Quelques mots sur l'enseignement de la sphère.

L'étude de la sphère est sans contredit l'une des plus attrayantes, l'une des plus utiles, quand cette branche est démontrée à l'œil, et rendue pratique par la solution de problèmes gradués relatifs à la géographie et aux rapports de notre terre avec le soleil.

On doit supposer que toutes les classes où l'on apprend la géographie sont pourvues de grandes cartes à demeure ; si chaque élève a un atlas à sa disposition, c'est encore mieux.

Après un cours succinct de géographie universelle où l'on aura déjà démontré, à l'aide d'un corps sphérique quelconque, les deux mouvements de notre globe ; après qu'on aura exercé les écoliers à mesurer la distance d'une ville à l'autre, ainsi que l'étendue des contrées, en se servant d'une seule échelle, celle des lieues communes, par exemple, et en faisant réduire le nombre trouvé en une autre mesure, en kilomètres, en milles géographiques, etc. ; après ces exercices de transition, disons-nous, nous passons à la solution des problèmes qui se rattachent à la *longitude*, ou à la différence d'heures ; problèmes qu'on peut varier et multiplier autant qu'on veut, et qui ont le grand avantage de n'exiger que des cartes, et d'occuper une classe entière, quelque nombreuse qu'elle soit. Une chose importante, à notre avis, c'est d'employer les fractions ordinaires pour les subdivisions des degrés, et de ne pas aller au-delà des quarts.

Le second degré de notre cours a pour objet les changements et la différence de durée dans le jour artificiel, résultant de l'*inclinaison* de l'axe terrestre et de la *latitude*, et qu'on démontre facilement d'une manière générale, au moyen d'un *tellurium*, qu'on peut, au besoin, fabriquer soi-même, comme l'auteur de cet article a été obligé de le faire, vu l'imperfection de ceux qu'on trouve dans le commerce. Comme il importe de pouvoir résoudre tous les problèmes où il s'agit de la durée du jour artificiel, pour

toutes les latitudes et tous les temps de l'année, il faut que la terre soit entourée d'un cercle séparant le jour de la nuit, fixé sur deux points opposés de l'équateur, de manière à exécuter un mouvement de bascule, qu'on lui imprime en faisant marcher le soleil, qui en occupe le centre, et qui est en communication avec lui par un demi-méridien en fil de métal.

Pour trouver la longueur du jour artificiel à une latitude et à un quantité donnés, il suffit, après qu'on a amené le soleil sur son point de déclinaison, de compter sur le parallèle en question les degrés de *longitude* qu'il y a de la droite à la gauche du cercle *nocto-diurne*, c'est-à-dire du lever jusqu'au coucher du soleil, et de multiplier ces degrés par quatre minutes; le produit, réduit en heures, indiquera la durée du jour artificiel cherché.

Comme la terre des tellurium est de petites dimensions, il serait fort à désirer, pour plus de commodité et d'exactitude dans les calculs, qu'on eût de grands globes montés d'après le système de Copernic; mais sauf un essai fait il y a quarante ans par un instituteur argovien, et qui n'a pas été encouragé comme il aurait mérité, nous ne sachions pas qu'on en fabrique d'après ce système; l'aveugle routine triomphera vraisemblablement encore longtemps. Nous avouons que nous n'avons jamais été capable d'expliquer aux élèves pourquoi, l'axe de la terre conservant toujours la *même inclination*, on doit, pour opérer avec les globes terrestres ordinaires, *élever le pôle* à la hauteur de la latitude, etc. Il ne faut point s'étonner que les plus intelligents vous demandent *si notre planète peut donc représenter le ciel, et les villes devenir des étoiles; si la terre, en tournant, emporte le soleil, etc.?*

Nous préférons mille fois, pour résoudre les problèmes relatifs à la durée du jour artificiel, faire usage d'un globe céleste. Alors, du moins, on peut supposer qu'on est dans l'intérieur de ce globe étoilé, dont les pôles correspondent à ceux de la terre. Alors on comprendra sans peine que quand nous sommes sous l'équateur, la ligne de nos pieds, ou notre horizon, suffisamment prolongée vers le nord, arrive à l'étoile polaire; que par conséquent le soleil et les étoiles restent la moitié du jour naturel sur notre horizon; que si nous nous portons vers le nord, nous verrons cette étoile polaire *s'élever* en apparence à mesure que notre horizon *s'abaissera*; qu'ainsi les astres de notre hémisphère nous montreront une portion toujours plus grande des cercles qu'ils paraissent parcourir; que parvenus, par exemple, sous notre latitude, nous aurons l'étoile polaire à 47 degrés au-dessus de notre horizon, et nous verrons que les étoiles qui se trouvent depuis le pôle jusqu'à 47 degrés plus au Sud, ne se couchent jamais pour nous.

Il sera donc facile de faire concevoir pourquoi, pour trouver la durée du

jour artificiel à une latitude donnée, on doit *élever* le pôle du globe céleste suivant cette latitude; ce qui revient absolument à *abaisser* l'horizon, à *l'incliner* pour l'éloigner du pôle céleste; opération qui, pratiquée avec le globe *terrestre*, devient fautive et antinaturelle, quoiqu'amenant mécaniquement les mêmes résultats horaires, en raison de l'écliptique qu'on y a appliquée, et du mouvement sidéral qu'on lui imprime.

Moyennant ces démonstrations préliminaires, on pourra, faute d'un globe terrestre monté convenablement, faire usage d'un globe céleste, et même d'une sphère armillaire, pour résoudre les problèmes qui se rapportent au lever et au coucher du soleil; mais, nous le répétons, c'est tout brouiller que de se servir d'une sphère terrestre pour figurer les mouvements apparents de cet astre et les divers aspects du ciel étoilé.

Le troisième degré du cours que nous proposons aura la *lune* pour objet. Il est absolument nécessaire que le corps adapté au tellurium pour représenter notre satellite, ait une orbite suffisamment inclinée pour passer successivement *au-dessus* et *au-dessous* de la terre, et qu'en outre ce corps soit recouvert à moitié d'une calotte tournant à volonté sur son axe, pour figurer la marche de la lumière solaire. De cette manière on pourra démontrer sans beaucoup de peine, non seulement les *phases* de la lune, mais encore les deux révolutions, *sidérale* et *synodique*, bases du calcul des éclipses; comment il se fait qu'il ne puisse pas y avoir moins de deux éclipses pendant une année; comment deux éclipses de lune doivent être à six mois lunaires de distance; comment, quand il y a six éclipses dans une année, il y en a une partielle de soleil quinze jours avant et quinze jours après celle de lune, etc.

Telle est la marche que nous avons suivie quand nous avons été appelé à enseigner la sphère, et qui nous a procuré autant de satisfaction qu'aux élèves; mais il ne faut pas oublier que les deux premiers degrés de notre cours doivent être essentiellement employés à résoudre des problèmes géographiques: différence d'heures entre deux villes, durée du jour artificiel à une date donnée pour une ville dont l'élève doit lui-même chercher la latitude; hauteur du soleil tel jour de l'année, à midi, pour telle ville, etc.

Pour complément à ce cours on aura le calendrier, le temps vrai, le temps moyen, le temps sidéral, les autres principales planètes, leur grandeur, leur distance du soleil, la durée de leurs révolutions, choses, du reste, qu'on trouve dans les traités de sphère ou de cosmogonie.

J. HALDY.

De la profondeur des mers.

Le *Courrier des Etats-Unis* rapportait dernièrement que les efforts tentés

pour rétablir le fil télégraphique transatlantique ont donné l'occasion de faire des observations curieuses sur la profondeur des mers.

Les mers les moins profondes sont voisines des continents. Ainsi la Baltique, entre les côtes de l'Allemagne et de la Suède, n'a que 420 pieds anglais de profondeur. L'Adriatique, entre Venise et Trieste, n'a que 430 pieds.

La plus grande profondeur de la Manche, entre la France et l'Angleterre, ne dépasse pas 300 pieds, pendant que la partie Sud-Ouest de la mer d'Irlande mesure plus de 2,000 pieds.

Les mers du Sud de l'Europe sont plus profondes que les mers intérieures. Dans la partie la plus resserrée du détroit de Gibraltar, la Méditerranée n'est que d'environ 2,000 pieds, tandis que plus à l'Est, la mer atteint la profondeur de 3,000 pieds.

Sur les côtes d'Espagne, la mer a jusqu'à 6,000 pieds de profondeur.

Les plus grandes profondeurs se trouvent dans la mer du Sud. Par exemple, à l'Ouest du cap de Bonne-Espérance, la sonde arrive à 56,000 pieds et à l'Ouest de l'île de Ste-Hélène, à 27,000. Le docteur Jung a calculé la profondeur moyenne de l'Atlantique à 25,000, et 20,000 celle de l'Océan Pacifique. (Traduit de la Revue : *Patria et Famiglia* de Milan.)

A. D.

CORRESPONDANCE.

Neuchâtel, le 7 avril 1866.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à votre correspondant du canton de Neuchâtel de venir exposer ici, au galop de la plume, les questions pédagogiques qui s'agitent au milieu de nous et qui sont de nature à intéresser les amis de l'instruction.

L'affaire la plus importante, celle qui tient en suspens le corps enseignant tout entier, c'est la demande faite à l'autorité exécutive d'une pension de retraite en faveur des instituteurs et institutrices que l'âge, la maladie ou les infirmités contraignent à quitter la carrière de l'enseignement. Ce vœu si légitime sera-t-il réalisé quelque jour? J'ose l'espérer, car, quoi qu'on en ait pu dire, il n'est pas moins vrai que si les instituteurs neuchâtelois ont un traitement qui leur permet de vivre tant qu'ils peuvent travailler, la perspective de l'avenir est fort peu rassurante pour eux. Aussi, j'ai trop de confiance dans l'équité du peuple neuchâtelois et de ses autorités, qui ont déjà fait les plus louables sacrifices en faveur de l'éducation populaire, pour supposer qu'ils reculeront devant une mesure dont les résultats seront bienfaisants pour toute la population. Au reste, si la question des pensions de retraite devait être écartée, il

resterait celle de la *haute paie* qui aurait aussi ses avantages, sans présenter peut-être les mêmes craintes budgétaires. Quoi qu'il en soit, les instituteurs neuchâtelois attendent, avec une certaine émotion, le dénouement de cette affaire.

On nous trouvera peut-être trop matériels; on parlera d'abnégation, de dévouement, de devoir, de vocation, etc.... ce sont là, certes, de bien beaux mots et de bien belles choses, mais comme les instituteurs, pas plus que les autres mortels, n'ont le privilège de vivre de l'air du temps, il faut bien aussi qu'ils se préoccupent de la manière dont ils veulent s'entretenir dans leurs vieux jours et élever leurs familles.

La grande question de l'Académie vient de faire un pas décisif. Le Grand Conseil en a voté l'établissement et l'organisation, et le Conseil Général de la Municipalité du chef-lieu, qui prend à sa charge une partie des frais du nouvel établissement, a sanctionné définitivement la convention conclue à ce sujet entre le Conseil d'Etat et le Conseil Municipal. L'autorité communale, qui est placée dans les mêmes conditions que la Municipalité, n'a pas encore, à ce que je sache, ratifié sa convention, mais on dit qu'elle le fera prochainement. Comme vous le voyez, l'affaire ne tient plus qu'à un fil. Cette question intéresse le corps enseignant primaire, puisqu'il s'agit, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer dans une de mes précédentes lettres, de la création d'une section de pédagogie (Ecole normale) dans le futur établissement. Voici les articles de la loi relatifs à cette partie de l'Académie :

Art. 12. La section de pédagogie est destinée à former des instituteurs pour l'enseignement primaire.

L'enseignement dure deux années et est combiné avec des exercices pratiques dans les écoles primaires du chef-lieu; il comprend :

1. La langue, la composition et la littérature françaises;
2. La lecture expressive;
3. L'histoire et la géographie;
4. Les mathématiques élémentaires;
5. La pédagogie;
6. Le dessin linéaire et artistique;
7. Le chant;
8. L'instruction civique;
9. Les éléments des sciences naturelles;
10. La gymnastique;
11. L'étude de la comptabilité.

Art. 13. Sont admis comme élèves de la section de pédagogie, les jeunes gens sortant d'une école industrielle ou d'une classe primaire supérieure avec un certificat d'études, et ceux qui, dans un examen d'admission, prouvent qu'ils possèdent les connaissances suffisantes.

Art. 14. Les élèves de la section de pédagogie subissent des examens

semestriels de promotion, et à la fin des deux années d'études, un examen de capacité, à la suite duquel ils peuvent obtenir le brevet d'instituteur primaire. »

Partisan des Ecoles normales, j'ai salué avec joie l'établissement de la section de pédagogie, et je fais des vœux ardents pour qu'elle contribue le plus possible au développement intellectuel, moral et religieux de la jeunesse de tout le pays.

La ville de Neuchâtel verra bientôt s'élever, sur une de ses plus belles places, un vaste bâtiment qui formera sa troisième *caserne de l'intelligence*, comme appelle les colléges un de nos plus spirituels orateurs. Le pilotage est déjà fait, et, à l'arrivée des beaux jours, on mettra activement la main à l'œuvre. Le nouveau bâtiment, construit sur le modèle de l'école cantonale de Zurich, comprendra un vaste corps carré, avec préau au centre, et sur les côtés s'étendront deux ailes dont l'une sera la salle de gymnastique, et l'autre le laboratoire. Le devis porte fr. 400,000. Heureuse la localité qui peut faire de pareilles dépenses pour l'instruction populaire! Au reste, ceci n'est pas le fait spécial du chef-lieu; les autres villes et villages du canton ont aussi fait des frais énormes pour la construction ou la réparation de leurs colléges puisque, depuis 1848 jusqu'à aujourd'hui, il a été dépensé à cet effet une somme de près de *deux millions*.

Vous avez déjà mentionné dans l'*Educateur* le fait inconnu jusqu'ici, de la nomination d'un professeur de l'école industrielle et d'un instituteur primaire dans la commission d'éducation de Neuchâtel. Cette innovation a fait grand bruit; la presse l'a discutée presque avec passion, et les arguments pour et contre n'ont pas manqué. Je ne veux pas raviver ici une discussion pénible à bien des égards, mais je ne puis m'empêcher de désirer ardemment que la manière de faire large et démocratique du chef-lieu soit imitée ailleurs. Je crois que la cause de l'éducation ne pourra qu'y gagner.

J'ai à enregistrer un beau trait de générosité vis-à-vis du corps enseignant: M^{lle} Stoll, de Neuchâtel, décédée naguères à Aigle, a légué la somme de fr. 1,000 au fonds de secours et de prévoyance des instituteurs et institutrices du canton de Neuchâtel. Honneur à la mémoire de la généreuse donatrice!

Maintenant, un mot sur la vie intérieure des sections de notre Société. A en juger par ce que j'ai pu entendre de part et d'autre, les conférences de district vont bien; elles sont fréquentées régulièrement, et les travaux y sont nombreux et variés. Les questions mises à l'étude par le Comité central se traitent partout; des rapporteurs ont été nommés pour chacune d'elles, et tout fait présumer que Neuchâtel sera *prêt* quand viendra le moment solennel, mais impatientement désiré, de la réunion générale dans la ville du Père Girard.

A. BIOLLEY.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LES ANIMAUX UTILES ET NUISIBLES A L'AGRICULTURE.

M. Edouard PIGNARD, maître principal à l'école normale. Porrentruy, imprimerie et lithographie de Victor Michel. 1865. 68 pages in-8°.

Nous venons à tard pour parler de cet excellent travail, fruit de longues études et d'observations personnelles auxquelles l'auteur, comme il le dit lui-même, n'a pas hésité à ajouter les données puisées dans les Naturalistes les plus compétents, comme il en avait le droit et le devoir en traitant pour l'utilité commune une pareille matière.

Quoique peu naturaliste nous-même, nous avons parcouru avec le plus grand intérêt la brochure de M. Pignard. Car dans une étude qui s'annonce sous des dehors arides, M. Pignard a su unir l'agréable à l'utile. De piquantes anecdotes semées çà et là dans sa notice reposent l'esprit, en même temps qu'elles en gravent plus profondément les leçons salutaires dans l'intelligence. M. Pignard fait, on devait s'y attendre de sa part, bonne guerre aux préjugés répandus à la campagne contre certaines classes d'animaux dont l'utilité est reconnue aujourd'hui par les naturalistes. Les moineaux, par exemple, doivent être reconnaissants à l'honorable professeur du piquant plaidoyer qu'il fait en leur faveur. Il en est de même de ces pauvres chauves-souris si abhorrées du vulgaire. Les chats domestiques, en revanche, ne seront pas contents de M. P. qui, sans crainte des coups de griffes, ne se fait aucun scrupule de déclarer leur race actuelle en pleine voie de dégénération.

La place de la savante et agréable étude de M. Pignard est dans toutes les bibliothèques scolaires, sur la table de tous les instituteurs; et on ne peut qu'être reconnaissant à la réunion des régents du Jura bernois qui a eu l'heureuse idée de demander un rapport sur cette intéressante question à un homme aussi versé dans les sciences naturelles et en particulier dans la Zoologie.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

NEUCHÂTEL. — Ce canton a perdu deux hommes fort distingués. L'un est M. Henri-Auguste Perret, professeur en théologie et traducteur de l'Ancien Testament, qui présida longtemps les anciennes conférences générales et qui joignait à une science étendue, une vivacité, une clarté et un sérieux dans l'exposition qui expliquent la grande influence qu'il a exercée sur le corps enseignant neuchâtelois.

L'autre est M. Borel, professeur dans plusieurs établissements publics de Stuttgart depuis une quarantaine d'années et auteur d'une anthologie et d'une grammaire fort estimée. Quoique M. Borel n'ait pas consacré à sa patrie les talents dont il était doué et qu'il eût peu conservé de relations avec ses compatriotes, ainsi qu'il nous le disait lui-même un jour dans la capitale du Wurtemberg, il est digne de nos regrets comme ayant bien mérité de la science et honoré le nom Suisse et Neuchâtelois à l'étranger.

VAUD. — Plusieurs conférences d'instituteurs de ce canton ont adressé des pétitions au Grand Conseil tendant à une pension en faveur de M. Guillet, directeur de l'école normale, que l'état de sa santé oblige de prendre sa retraite. M. Guillet, d'abord instituteur primaire pendant une vingtaine d'années, se vit appelé en 1846 au poste de directeur de l'école normale qu'il remplit depuis vingt ans avec un zèle consciencieux et infatigable. « A la tête de l'école normale, disent les pétitionnaires, M. Guillet fut toujours un modèle pour les élèves par son caractère et ses exemples comme par ses enseignements. » M. Guillet étant père d'une nombreuse famille et hors d'état de pourvoir à ses besoins, il y aurait certainement peu d'honneur pour le canton de Vaud de laisser la famille d'un homme qui a rendu de si bons et si longs services à son pays, dans le dénuement et l'abandon. La devise: « Canton de Vaud si beau » oblige, et il ne sera pas dit qu'un pays aussi florissant n'est pas en état de mettre à l'abri du besoin un de ses serviteurs émérites et qui avait été jugé digne d'occuper la direction de l'école normale.

FRIBOURG. — M. Vogt, notre organiste, travaille dans ce moment à une nouvelle méthode pour l'enseignement du chant populaire. Déjà appliquée avec de grands succès à l'enseignement de cette branche dans les écoles primaires de la ville de Fribourg, cette nouvelle méthode réunit les avantages de la méthode chiffrée à ceux de l'annotation ordinaire.

L'ouvrage comprendra trois parties qui paraîtront successivement et sous peu. La première sera destinée aux principes et à la méthode proprement dits, et les deux autres contiendront des chants divers.

On peut s'attendre à un ouvrage consciencieux et méthodique qui rendra de bons services et aux maîtres et à la jeunesse. Nous attendons avec impatience l'apparition de ce nouveau recueil qui viendra très à-propos combler une lacune regrettable dans l'enseignement élémentaire.

On se rappelle la formation récente d'une Société studieuse des jeunes gens de Villardvolard, travaillant dans les cours du soir au perfectionnement de l'agriculture et à la création d'une bibliothèque communale, complément des plus utiles de l'école primaire. Un vénérable ecclésiastique, ami de l'instruction populaire, a adressé gratis, à M. J., instituteur de cette commune, 20 volumes pour composer le noyau de la bibliothèque projetée. Cet envoi était accompagné d'une lettre des plus encourageantes sur les écoles du soir, les bibliothèques communales, les Sociétés agricoles. Puisse cet exemple trouver des imitateurs.

BERNE. — Il se trouve que M. Jacob, instituteur à *Wiereszwył*, l'un des Nestors de la classe enseignante dans ce canton et en Suisse, a un émule d'ancienneté dans la personne de M. Rothenbach, instituteur primaire, à *Schüpfen*. Ce dernier a dirigé ce printemps son 52^e examen et s'est toujours distingué par ses talents, son zèle et l'honorabilité de son caractère. Dans sa verte et heureuse vieillesse, il a encore l'avantage de se voir revivre dans deux fils, qui ont embrassé la même carrière et se montrent les imitateurs de ses vertus.

A *Kirchberg*, on a célébré, avec une certaine solennité, la 25^e année d'enseignement de deux instituteurs secondaires, MM. Andrès et Oberteuffer. Les élèves de cette excellente école étaient accourus en grand nombre pour prendre part à ce jubilé de leurs anciens maîtres et, après qu'un d'entre eux eut exprimé en termes sentis la reconnaissance des assistants, on remit à chacun des instituteurs une montre d'or de prix. En Allemagne, c'est une habitude déjà ancienne que la célébration de fêtes pareilles et l'Etat y prend part par des distinctions et des récompenses plus ou moins considérables. Les noces d'argent de l'instituteur avec la pédagogie, c'est-à-dire la 25^e année d'enseignement et les noces d'or, c'est-à-dire la 50^e année d'activité enseignante deviennent ainsi une occasion de reconnaître les services rendus d'une manière bien propre à stimuler le zèle des hommes d'école et d'entourer la carrière enseignante d'estime et de considération.

URI. — Ce canton vient de perdre un de ses hommes d'Etat les plus remarquables, M. Walker, de Silinen, membre du Conseil exécutif. Ce magistrat a rempli très longtemps les modestes fonctions de régent de village; il est même l'auteur d'une méthode d'enseignement grammaticale très estimée.

HESSE GRAND-DUCALE. — Le grand-duché de Hesse, avec 850,115 habitants, compte 3 écoles normales, 3 écoles supérieures pour les jeunes filles, 7 gymnases, 12 *Realschulen* et 1,760 écoles primaires avec 135,000 élèves. — Toute commune doit avoir une école primaire pour 30 enfants au-dessous de six ans; deux pour 100 enfants, 3 pour 250. L'enseignement primaire n'est pas gratuit: la rétribution est de 8 fr. par an, et tout indigent en est dispensé.

POÉSIE.

JÉSUS ET LES ENFANTS.

Sinite parvulos venire ad me.

EVANG.

Les rayons du soleil glissaient à flots dorés,
Le couchant avait pris des reflets empourprés,
Les sommets du Liban qu'inondait la lumière
Levaient à l'horizon leur tête droite et fière;
Tel le lit desséché d'un immense océan
On voyait le désert au loin se déployant;

Debout, Jérusalem, au milieu de la plaine
Comme un monstre en repos semblait reprendre haleine.
Le soleil caressait ses temples, ses palais,
D'un doux baiser d'adieu ; le long des verts bosquets
Jusque vers Nazareth étendant leur ombrage,
Les mères promenaient leurs enfants en bas-âge.
L'air était rafraîchi par un zéphir léger,
Les oiseaux par essaims aimaient à voltiger,
Et le ciel à la terre envoyant ses sourires
Cette allée était pleine et de chants et de rires.
L'enfance et la jeunesse en s'y donnant la main
Couraient joyeusement à l'ombre du chemin.

Or, ce jour-là Jésus avait quitté la ville,
Seul, il s'était rendu dans le modeste asile
D'un berger du vallon ; il avait consolé
L'épouse qui pleurait son enfant envolé :
« Oh ! femme, avait-il dit, aux genoux de mon père
» Votre fils prosterné priera pour sa mère.
» Ne vous lamentez point : lorsque viendra la mort
» Quelqu'un vous recevra dans le céleste port ! »

Comme il avait calmé ces profondes alarmes,
Que le soir approchait, et qu'au lointain les charmes
Se confondaient dans l'ombre, il reprit le chemin
Qu'il avait déjà fait aux clartés du matin.
Devant lui se montrait ainsi qu'une grande arche
Qu'on eut dit arrêtée au milieu de sa marche,
L'antique ville juive aux synagogues d'or.
En plein air les enfants couraient gaiement encor ;
Aussitôt qu'ils ont vu sa figure si douce
Un sentiment d'amour vers lui soudain les pousse ;
Mais les mères craignant qu'ils fussent indiscrets
Les rappelaient en vain par des signaux muets.
Alors Jésus s'approche et sa voix les rassure ;
A leurs mères il dit : « C'est moi qui vous le jure,
» Le royaume des Cieux est aux cœurs innocents,
» Laissez venir à moi tous ces petits enfants. »

Et c'est en souriant que vers eux il se penche
Et que dans leurs cheveux il passe sa main blanche ;
Il leur parle, et leur cœur comme un jeune bouton,
Que le soleil de mai frappe d'un chaud rayon,
S'ouvre et s'épanouit. — Devant tant d'innocence
Jésus muettement pria Dieu pour l'enfance,
Et quand il dut quitter ce blond troupeau joyeux
Une larme furtive échappa de ses yeux.

V. TISSOT.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

INSTITUT PAROZ,

à GRANDCHAMP près NEUCHÂTEL.

L'établissement que j'annonce au public, et que je fonde à Grandchamp, près Neuchâtel, avec le concours de quelques amis de l'instruction, s'ouvrira, s'il plaît à Dieu, dans le courant de l'année, et aura pour *but principal* de préparer des jeunes gens à la carrière de l'enseignement.

La fondation d'une école destinée à former des instituteurs d'après les méthodes rationnelles allemandes et dans un esprit chrétien, est, pour moi, la réalisation d'une idée que je médite depuis longtemps, et vingt années passées dans des écoles normales de garçons et de filles, m'ont familiarisé avec le côté pratique de cette œuvre importante.

Les projets d'Académie, avec section pédagogique, qui préoccupent depuis quelques mois les autorités neuchâteloises, et qui vont enfin se réaliser, avaient un peu ébranlé mes résolutions. Mais réflexion faite, j'ai pensé qu'il y avait place pour deux institutions du même genre, et que loin de se nuire mutuellement, elles se complèteraient plutôt l'une l'autre.

Je ne saurais exposer ici dans ses détails l'idée que je me suis faite d'un établissement destiné à former des instituteurs primaires⁽¹⁾ : je dois me borner aux traits caractéristiques :

Je voudrais former des instituteurs instruits, possédant d'abord et à fond tout ce qui est du domaine de l'école primaire, et ayant ensuite une culture suffisante pour s'intéresser à des questions d'un ordre différent. *Un instituteur primaire ne peut pas être un savant, mais il doit être un citoyen éclairé.*

Je voudrais aussi apprendre aux élèves-maîtres à diriger une école et à enseigner d'après les méthodes les plus rationnelles, afin de leur éviter les essais infructueux, comme aussi les fautes et les découragements qui les accompagnent. Ils devront faire, sous les yeux et sous la direction du maître, des exercices d'enseignement, comme application pratique du cours de pédagogie.

Je voudrais encore, pour des raisons d'économie, comme aussi d'éducation et d'hygiène, former des instituteurs de mœurs simples, connaissant et aimant les travaux manuels compatibles avec la tenue de l'école. Dans les villes, l'instituteur père de famille peut, par des leçons particulières, mais au détriment de son école et de sa santé, améliorer un peu sa position ;

(1) J'ai développé cette idée dans un *mémoire* qui m'avait été demandé, il y a quelques années, par la direction d'éducation de l'un de nos cantons romands.

mais dans les campagnes, il ne peut guère suppléer à l'exiguité de son traitement que par la simplicité de la vie et la culture d'un champ ou d'un jardin. Un établissement destiné à former des instituteurs primaires et qui ne prend pas en considération la position économique qui les attend, méconnaît une partie de sa mission.

Enfin, et c'est pour moi la chose essentielle, je voudrais former des instituteurs qui, sous l'influence de la Parole et de l'Esprit de Dieu, réglissent leur développement et toute leur vie, tant intérieure qu'extérieure, sur le divin Modèle, sans lequel et hors duquel l'homme ne saurait faire, moralement, aucun bon usage ni de ses forces, ni de ses talents, ni de ses connaissances.

La réalisation de l'idée pédagogique que je viens d'exposer est d'une importance sociale plus grande que cela ne paraît au premier abord. L'école est grosse d'avenir, et son influence s'étend à toutes les sphères de la vie. Aucune vocation, pas même la plus humble, ne saurait plus s'en passer. Il importe donc plus qu'on ne pense de la mettre en état de donner une satisfaction légitime aux diverses sphères qui réclament ses services. Il importe surtout de la maintenir et de l'affermir dans des principes chrétiens, comme aussi de la défendre contre les théories dangereuses et les principes subversifs qui travaillent la société et qui ont déjà pénétré dans tant d'écoles. Pour un certain nombre d'instituteurs suisses et allemands, la religion chrétienne, telle qu'on l'a comprise jusqu'à nos jours, n'est plus même dans ses vérités fondamentales, qu'un amas confus de vieilles superstitions. « Pendant que les gens dormaient, l'ennemi a semé de l'ivraie dans le champ du père de famille. » De la vigilance donc et de l'activité. Si nous voulons sauvegarder nos intérêts les plus sacrés et prévenir les hideuses plaies sociales qui viennent sur les pas du paganisme moderne, il nous faut faire de suprêmes efforts et ne pas craindre les sacrifices, pour élever dans l'école une forte digue contre le flot montant de l'incrédulité et du matérialisme !

La durée des cours dans l'institut d'élèves régents de Grandchamp sera de deux années pour les élèves qui entreront suffisamment préparés. L'enseignement embrassera : La religion ; — la langue maternelle ; l'allemand ; — l'arithmétique avec la tenue des comptes, l'algèbre jusqu'aux équations du second degré, la géométrie élémentaire et l'arpentage ; — la géographie et la sphère ; — l'histoire et des notions d'instruction civique ; — l'histoire naturelle et des notions élémentaires de physique, de mécanique et de chimie ; — l'écriture et le dessin ; — le chant et la musique (violon ou orgue) ; — la pédagogie et des exercices d'enseignement. — Avec les études, alterneront les soins donnés dans la maison à l'ordre et à la propreté, quelques travaux d'atelier pour les élèves qui auront des aptitudes techniques, la culture d'un jardin ou plantage, d'un verger, d'une vigne, etc. ; des

exercices de gymnastique et de natation, et des récréations libres en plein air dans la localité qui est spacieuse et agréablement située au bord de la Reuse et du lac de Neuchâtel.

Ce programme paraîtra peut-être un peu chargé ; mais que l'on se rassure : je n'exigerai jamais que tous les élèves le remplissent de la même manière. Je me garderai de ce nivellement forcé vers lequel tend l'école moderne et qui, comme l'a dit un savant célèbre, M. de Humboldt, couche les intelligences sur un lit de Procuste, les étirant et les écourtant suivant les exigences du programme. Il faut, en éducation, favoriser les goûts et les aptitudes particulières et accorder aux diverses individualités une liberté convenable. L'éducation ne consiste pas à jeter un élève dans un moule donné, mais à lui faire déployer les facultés et les talents qu'il recèle dans sa propre personnalité. Chaque homme doit devenir lui-même et non la contrefaçon d'un autre.

L'institut de Grandchamp recevra les jeunes gens à leur sortie de l'école primaire, soit dès l'âge de 15 à 16 ans révolus, et par exception seulement au-dessous de cet âge ⁽¹⁾. Ils devront jouir d'une bonne santé, aimer le travail et l'étude, être recommandés par des personnes de confiance, et posséder une bonne instruction primaire.

Le prix de la pension et des leçons pour un élève-régent sera de 550 fr. par an. Mais comme les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement ne peuvent pas toujours payer une pension aussi élevée, il en sera reçu à prix réduit. J'ose espérer que l'indigence sera rarement un obstacle à l'admission d'un jeune homme bien doué et bien disposé. — Les jeunes gens qui n'auraient pas l'intention de devenir instituteurs ne seront reçus qu'autant qu'il y aura des places vacantes, et ils paieront une pension annuelle de 700 fr.

Quand après une longue traversée, le navigateur aperçoit enfin le port cherché, il le salue d'un cœur ému et reconnaissant. Tels sont aussi les sentiments que j'éprouve au moment de réaliser une œuvre qui fait depuis longtemps l'objet de mes pensées et de mes désirs. Ma joie toutefois, je dois aussi le dire pour être vrai, n'est pas sans mélange ; on ne quitte pas sans regrets un cercle d'amis excellents et un établissement d'éducation que, pendant quinze ans, on a porté sur son cœur et dans lequel on a reçu de nombreuses bénédictions. Ce n'est pas sans crainte et sans appréhension non plus que l'on va au-devant d'un avenir inconnu et que l'on se charge d'une œuvre nouvelle dont la responsabilité est d'autant plus grande qu'elle est plus difficile et plus importante. Ai-je bien calculé tout ce que coûtera l'édifice et aurai-je de quoi l'achever (Luc, 14) ?.... Mais la foi est aussi un

(1) A Neuchâtel, on est admis à faire l'examen de patente dès l'âge de 16 ans.

capital, et le plus solide de tous, et j'ai foi en l'excellence de l'œuvre que j'entreprends. J'ai la confiance qu'elle ne répond pas seulement à mes dispositions intérieures, mais à un besoin réel qu'il importe de satisfaire. Répondant à un besoin réel et senti, elle ne manquera pas de trouver la protection et l'appui dont elle aura besoin. Déjà un certain nombre d'amis des écoles veulent en porter avec moi la responsabilité morale et financière. Cet appel accroîtra leur nombre. Je compte tout d'abord sur la sympathie des instituteurs, mes collègues qui trouveront toujours en moi un ami sincère et dévoué. Je compte sur l'appui des pasteurs évangéliques, les amis naturels de l'école et de l'instituteur. Je compte sur tous les vrais patriotes, qui comprennent que l'école est aujourd'hui l'un des facteurs les plus importants de la vie sociale et que la perfectionner dans un esprit chrétien, c'est travailler au bonheur du peuple et raffermir les bases ébranlées de la société. Enfin et surtout je compte sur Celui qui incline les cœurs comme il veut, et qui, je ne veux pas en douter, a préparé lui-même le champ nouveau que je dois cultiver.

Les parents qui, à la suite de cet appel, auraient l'intention de me confier des élèves, sont priés de les faire inscrire, avant le 30 juin prochain, chez moi, à Berne, rue de la Justice, 87. — Pour des renseignements, on peut s'adresser :

à *Neuchâtel* : à MM. les pasteurs Dupasquier et Godet, et à M. Richard, instituteur ;

à *La Chaux-de-Fonds* : à MM. Bersot, pasteur ; Cuche, avocat, et Henri Monnier ;

au *Locle* : à MM. Verdan, pasteur, et Tauxe-Huguenin, Directeur de l'institut des Billodes ;

à *Grandchamp* (près Colombier), à M. Félix Bovet ;

à *Fleurier* : à M. P. Coulon, pasteur ;

à *Yverdon* : à M. le baron de Guimps ;

à *Lausanne* : à MM. A. de Mestral, ministre, et Jeaulmes-Cook ;

à *Genève* : à M. Bordier, pasteur ;

dans le *Jura-bernois* : à MM. Morlet, doyen, à Orvin, et C. Huguelet, instituteur, à Tramelan ;

dans le *département du Gard* : à M. Jeaulmes-Delord, propriétaire, à Congéniez, près Nîmes.

Berne, le 4 mai 1866.

JULES PAROZ,

Directeur de la Nouvelle Ecole de filles.